

Vous êtes un professionnel

Appels à projets

- KITS D'AIDE AU TRANSFERT SAAD
- 40 PLACES ACCUEIL URGENGE MNA
- SOUTIEN PROCHES AIDANTS PA-PH
- PROMOTION OFFRES CULTURELLES PA-PH
- MINEURS NON ACCOMPAGNÉS
- SOUTIEN À LA PARENTALITÉ
- PRÉVENTION PERTE D'AUTONOMIE
- HABITAT INCLUSIF
- PARENTS 71 (REAAP)

Services d'aide et d'accompagnement à domicile

Vous êtes assistant.e.s maternel.le.s

Le Département vous conseille et vous accompagne dans l'exercice de votre métier.

- ÉLECTIONS À LA CCPD

Devenir assistant maternel

Le Département compte plus de 3 900 assistants maternels agréés, accueillant à leur domicile ou en MAM (maison assistants maternels) des enfants.

Devenir assistant familial

Agréé par le Département, l'assistant familial ou famille d'accueil accueille de façon permanente des enfants ou jeunes majeurs à son domicile.

Devenir accueillant familial

Une activité au service des personnes âgées et des personnes adultes handicapées

Devenir auxiliaire de vie

L'auxiliaire de vie contribue au maintien chez elles, des personnes âgées, handicapées, malades ou rencontrant des difficultés passagères. Elle les...

Facture électronique

Depuis le 1er janvier 2020, toutes les entreprises (entrepreneurs individuels, TPE, artisans, grandes entreprises, etc.) sont soumises à l'obligation...

Voirie

L'occupation de la voirie et du domaine public est soumise à des règles et doit faire l'objet d'une autorisation.

Enseignants

- SORTIES SCOLAIRES

Professionnels de la culture

- SERVICE D'INFORMATION STATUTAIRE ET RÉGLEMENTAIRE

<https://www.saoneetloire71.fr/que-peut-on-faire-pour-vous/vous-etes-un-professionnel?>



Département
de Saône-et-Loire